

Motion du mardi 13/11/2012

«Le conseil d'administration du lycée Etienne Bézout de Nemours demande que les sommes nécessaires aux travaux d'aménagement, d'équipement et d'extension des lieux de vie et de travail du lycée puissent être engagées afin de répondre aux problèmes de fonctionnement liés aux locaux, qui ne devraient que s'amplifier dans les années à venir si rien n'était entrepris. »

Vote : 24 pour, 2 abstentions.

Motion du mardi 11/12/12

« Le conseil d'administration de l'établissement Etienne Bézout de Nemours demande à ce que le budget 2013 soit abondé afin de pourvoir le recentrer sur les activités pédagogiques. »

Vote : 20 pour, 3 abstentions.